



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2995
26 décembre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Licenciements, inflation, guerres...

Les mauvais comptes de Noël !



**Futur
porte-avions
Des milliards
gaspillés**

Pages 3 et 8

**Travailleurs
immigrés
Le harcèlement
de l'État**

Page 4

**Maroc
Derrière
la fête
du football**

Page 12

Leur société

- Budget : loi spéciale et attaques ordinaires 3
- Sécurité sociale : un mauvais coup peut en cacher un autre 3
- Macron aux Émirats : c'est Noël pour les militaires 3
- Travailleurs immigrés : régularisations entravées 4
- Acharnement préfectoral 4
- Demandeurs d'asile à la rue 4
- Mayotte : à propos du recensement 4
- Unedic : des milliards volés aux chômeurs 5
- Eau contaminée : les pollueurs ne sont pas les payeurs ! 5
- Des PFAS partout présents 5

Municipales 2026

- Michèle Gaillard et Angelino Zanchi, candidats de Lutte ouvrière à Annonay 5

Dans le monde

- Prêt à l'Ukraine : pour qui les pertes, pour qui les profits ? 6
- Russie : à bas la répression ! 6
- Gaza : l'État israélien poursuit sa guerre 7
- Syrie : bombardements américains 7
- Italie : Meloni contre les retraites 7
- Venezuela : l'escalade impérialiste 12
- Maroc : derrière la fête du football 12

Dans les entreprises

- Chantiers de Saint-Nazaire : le porte-avions n'est pas un cadeau 8
- Garanca - Fontenay-sous-Bois 8
- Sogefi - Sin-le-Noble 8
- Iveco Bus - Annonay 9
- SNCF : levée des sanctions pour tous ! 9
- Technicentre de Rennes 9
- Hôpital Pitié-Salpêtrière Paris 9
- Arkema Marseille et Pierre-Bénite : grève pour les salaires 10
- Lecas Industries - Nersac : méthodes de patron voyou 10
- Elkem Silicones - Saint-Fons : accident mortel prévisible 11

La trêve de Noël, quelle trêve ?

En ces fêtes de fin d'année, certains d'entre nous ont quelques jours de repos. C'est l'occasion de passer plus de temps en famille ou entre amis, et personne ne s'en plaindra. Mais la prétendue féerie de Noël, mise en scène dans les médias entre deux reportages sur la guerre, est plus qu'indigeste.

Pour les uns, Noël est le moment idéal pour vanter les traditions, voire la tradition chrétienne, et l'extrême droite s'en donne à cœur joie. Pour les autres, il rime avec business, car la magie de Noël est censée aller de pair avec les cadeaux au pied des sapins et des repas extraordinaires.

Il n'y a donc de trêve ni dans la démagogie ni dans les affaires ! Il n'y en a pas plus dans les attaques contre les travailleurs.

C'est autour de Noël que les 750 salariés de Brandt vont recevoir leur lettre de licenciement. Et combien d'autres passeront les fêtes le cœur serré, parce qu'ils ont perdu leur travail ou craignent d'être licenciés ?

Plus de 40 % des travailleurs empruntent pour payer leurs cadeaux, parce que la féerie de Noël ne va pas jusqu'à augmenter les salaires ! Des millions de femmes et d'hommes en activité, au chômage, à la retraite ou en invalidité jonglent avec leur découvert et devront se mettre dans le rouge rien que pour acheter du chocolat et quelques cadeaux pour faire plaisir aux enfants ou aux petits-enfants.

Les conseils des journalistes de télévision pour bien choisir son foie gras, réussir l'œuf coqué à la truffe ou sélectionner le meilleur vin ne sont clairement pas destinés à ceux-là !

De véritable trêve, il n'y en a pas non plus pour les travailleurs immigrés qui font face à des problèmes de papiers et de visas et qui ne peuvent pas se retrouver en famille comme ils l'aimeraient.

Il n'y en a pas pour les petits éleveurs qui se réveillent chaque matin en se demandant s'ils vont découvrir une bête malade et s'ils devront, eux aussi, en passer par l'abattage de tout leur troupeau, le travail d'une vie.

Quant à ceux qui dorment dans la rue, ils ne verront de Noël que les vitrines alléchantes et les illuminations publiques.

Le fossé entre cette parenthèse enchantée que sont censées être les fêtes de fin d'année et la réalité vécue par l'écrasante majorité de

la population est encore plus révoltant si l'on regarde au-delà des frontières.

Certes, il y aura de la fête, du clinquant, du homard et du caviar sur les tables de la Maison-Blanche, du Kremlin ou de l'Élysée ! Mais les deux millions de Palestiniens de la bande de Gaza déplacés et contraints de vivre dans des campements de fortune pataugent dans la boue et grelottent dans le froid. Et les soldats ukrainiens et russes continuent de risquer leur vie alors que Poutine et Trump sont en train de s'arranger sur leur dos.

La population du Venezuela est asphyxiée économiquement par le blocus imposé par l'armée américaine, ce qui multiplie les pénuries et l'inflation en aggravant la crise alimentaire. Quant aux Haïtiens, déjà condamnés à survivre avec trois fois rien, ils sont soumis au règne meurtrier des gangs qui étendent leur pouvoir sur le pays.

Dans les prêches de Noël, on entendra les uns ou les autres en appeler à la paix, au cessez-le-feu et aux négociations, alors que partout les états-majors et les dirigeants fourbissent leurs armes et préparent la guerre.

Dimanche 21 décembre, Macron s'est rendu auprès des militaires français déployés aux Émirats arabes unis, pour leur offrir... un nouveau porte-avions, dernier joujou de la marine au coût exorbitant. Quand il s'agit de dépenser pour la guerre, il n'est plus question de « déficit insoutenable » ni de « dette que nous laisserons à nos enfants » !

Au lieu de faire disparaître toutes ces réalités cruelles et angoissantes, la prétendue magie de Noël les fait ressortir avec plus de relief. Il ne devrait plus y avoir de place depuis longtemps pour la misère, l'exploitation, la domination des pays riches sur les pays pauvres et les guerres, car les richesses et les progrès sont tels qu'ils pourraient profiter à tous.

Ce constat doit se transformer en perspective politique : bâtir un monde meilleur pour les générations futures est possible. C'est aux travailleurs, aux exploités, aux opprimés et aux révoltés de s'y atteler. Souhaitons que cette période de repos leur donne des forces et de l'énergie pour combattre cette société capitaliste, si aberrante et révoltante !

Nathalie Arthaud



Budget: loi spéciale et attaques ordinaires

Faute d'accord sur le budget entre les sénateurs et les députés, le gouvernement a déposé lundi 22 décembre un projet de loi de finances spéciale.

Adoptée sans bavure par l'Assemblée nationale et le Sénat, la loi permettra au pays de disposer d'un budget provisoire consistant pour l'essentiel à reconduire celui de 2025.

L'argument avancé pour voter cette loi spéciale est qu'il faut bien assurer la continuité de l'État, le financement de l'administration, la paye des fonctionnaires et le fonctionnement des

services publics essentiels. Cela signifie aussi que pour la plupart des partis qui n'ont pourtant cessé de discuter les détails du prochain budget, il faut se montrer responsable vis-à-vis de cet État.

Mais précisément, la politique continue de l'État, depuis des décennies et sous tous les gouvernements, a abouti à priver de moyens les services publics utiles

à la population. Les infirmières, les instituteurs, les agents territoriaux, les cheminots et tous les autres sont empêchés de faire correctement leur travail. Dans le même temps, l'État, les gouvernements, les députés et les sénateurs ont multiplié les aides au grand patronat et augmenté les crédits militaires, comme vient encore de le montrer l'unanimité autour du financement du futur porte-avions.

De plus, avec ou sans vote des députés et même des électeurs, la machine

étatique et gouvernementale fonctionne. Des décrets sont pris, par exemple, pour rendre la vie impossible aux travailleurs sans papiers, réduire les aides des sans-abris ou des jeunes en danger. Des jugements légalisent les licenciements et exonèrent les patrons de toute responsabilité sociale. Des arrêtés attaquent le droit du travail, d'autres organisent la défiscalisation des grandes fortunes ou, à l'autre bout de la société, facilitent les expulsions et multiplient ainsi le nombre de familles à la rue.

La liste des méfaits administratifs est longue comme une collection complète du *Journal officiel*.

Alors, la continuité de l'État dont ministres, parlementaires et médias se garnissent, c'est, particulièrement en période de crise, la continuité de l'étranglement des classes populaires au bénéfice des familles de milliardaires. C'est aussi cela qu'assument, qu'ils le veuillent ou non, tous les partis qui veulent se montrer « responsables ».

Paul Galois

Sécurité sociale: un mauvais coup peut en cacher un autre



Malgré le théâtre autour du vote du budget de la Sécurité sociale (PLFSS), certaines mesures parmi les pires n'ont pas été mises en lumière. C'est le cas de celle visant à réduire les pensions des retraités qui reprennent une activité professionnelle.

Depuis toujours, la faiblesse des pensions de retraite pose problème. Avant 1982, l'âge légal de la retraite était de 65 ans et l'espérance de vie n'allait

pas tellement au-delà. La question de travailler pour compenser la faiblesse des pensions se posait donc peu. En 1982, la réforme des retraites qui portait l'âge légal à 60 ans a aussi fortement encadré le droit de cumuler sa pension avec une reprise d'activité, afin de dissuader les travailleurs de partir en retraite trop tôt au goût des patrons et de l'État.

Dans les années 2000, les différentes réformes des retraites ont au contraire plutôt facilité le cumul emploi-retraite. Il devenait possible de re-travailler dès 60 ans, pour qui avait tous ses trimestres. Le plafond de revenus à ne pas dépasser dans ce cas était augmenté. Pour les plus de 65 ans et ceux ayant une retraite complète, ce plafond était même carrément supprimé. Enfin, il était autorisé

de reprendre la même activité qu'avant le départ en retraite.

C'est sur l'ensemble de ces mesures que le PLFSS revient maintenant. Actuellement, plus de 700 000 retraités ont un emploi, dont 27 % sont des hauts cadres ou des professions libérales. Les autres sont surtout d'anciens travailleurs cherchant ainsi à joindre les deux bouts alors que les réformes successives des retraites – surtout celle de Balladur en 1993 – ont très fortement diminué le montant des pensions tout en repoussant l'âge de départ. 24 % des retraités ont des pensions très modestes voire insuffisantes pour survivre. Ce sont en majorité des femmes. Et c'est donc à ceux-là que s'attaque le gouvernement en modifiant les règles.

Ainsi, dès 2026, les retraités qui travaillent sans avoir acquis leur droit à une pension complète verront celle-ci diminuée du montant de leur nouveau revenu, à l'euro près. Les autres, et ceux de plus de 67 ans, se verront retirer aussi de leur pension l'équivalent d'une partie des revenus perçus au-delà de 7 000 euros par an. Le but évident est d'empêcher au maximum les travailleurs de partir avant 67 ans.

Aucun député, aucun ministre, qu'ils aient ou non voté le budget de la Sécurité sociale, n'a fait de la publicité à cette mesure. Ils ont ainsi participé à duper les travailleurs en taisant les attaques cachées derrière la fausse suspension de la réforme des retraites.

Marion Ajar

Macron aux Émirats: c'est Noël pour les militaires

Comme à son habitude à la veille de Noël, Macron a rejoint une base française à l'étranger.

Ayant choisi les Émirats arabes unis (EAU), où sont stationnés 900 soldats français, il a confirmé la construction d'un nouveau porte-avions, s'exclamant avec le ton martial d'usage: « À l'heure des prédateurs, nous devrons être forts pour être craints. »

Ce fier défenseur du monde libre s'est félicité de la présence de troupes françaises dans un pays parmi les plus répressifs du monde. La

peine de mort y est en cours, l'homosexualité et l'adultère punis, les droits les plus élémentaires des femmes y sont foulés aux pieds. Une simple critique du régime sur un blog peut conduire à des années de prison. Mais le pays, bon client de la France, est équipé en chars Leclerc et en Rafale. Le qualificatif de prédateur pourrait tout à fait convenir au président des EAU Mohammed ben Zayed, par ailleurs émir d'Abou Dhabi, que Macron a rencontré en ami.

Macron lui-même a eu la vedette quand il a confirmé

la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire dans les chantiers de Saint-Nazaire. Dans cette région du Golfe qui regorge de pétrole, où les puissances impérialistes ont taillé des frontières dans les déserts, créant ainsi de toutes pièces les Émirats, le porte-avions perpétue la politique de la canonnière. Bien sûr, les États-Unis demeurent le gendarme en chef, mais l'impérialisme français veut rester parmi les grandes puissances qui se disputent le droit de piller le monde.

Le porte-avions annoncé



Les Rafale de Dassault vendus aux Émirats arabes unis.

entre dans la préparation guerrière pour laquelle l'État ne regarde pas à la dépense. Estimée à 10,2 milliards d'euros au moins, sa construction va râvir le cœur et le portefeuille des quelque 800 entreprises

Boris Savin

Travailleurs immigrés : régularisations entravées

Le ministère de l'Intérieur vient de publier les chiffres des régularisations pour les neuf premiers mois de 2025 : leur nombre baisse drastiquement, de 42 %, et même jusqu'à 62 % pour certains départements comme les Hauts-de-Seine, où le préfet se vante d'appliquer à la lettre la circulaire Retailleau de janvier 2025.

L'ancien ministre de l'Intérieur et patron des Républicains faisait à l'époque concurrence au Rassemblement national dans ses discours anti-immigrés. La précédente « loi immigration » de son prédécesseur Darmanin en 2024 avait déjà limité les régularisations aux fameux « métiers en tension ». Aujourd'hui, la

circulaire en œuvre stipule que la régularisation est une mesure exceptionnelle. Et, effectivement, seuls 11 000 travailleurs ont obtenu un titre de séjour en 2025, contre 19 000 à la même période en 2024.

La liste des exigences pour les travailleurs étrangers s'allonge au fil des ministres : avoir un CDI ou un CDD d'au moins deux



Manifestation en faveur de la régularisation des travailleurs étrangers, le 15 novembre 2025.

ans, n'avoir jamais reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF), avoir un certificat de bonne maîtrise du français, prouver qu'on réside dans le pays depuis au moins sept ans, ne pas représenter une « menace à l'ordre public » – notion pour le moins vague, qui peut comprendre le fait d'avoir manifesté, par exemple. Et lorsqu'on coche toutes les cases, encore faut-il parvenir à déposer son

dossier à temps : il est devenu impossible d'obtenir un rendez-vous dans les préfectures, et le délai de traitement des dossiers peut atteindre parfois plusieurs années ! Le gouvernement plonge ainsi dans l'illégalité de nombreux travailleurs qui étaient parfaitement en règle. La situation de ces travailleurs est suspendue à un fil, qui peut se rompre à tout moment.

Le gouvernement sait

très bien que les étrangers sont indispensables dans de très nombreux secteurs, du BTP à l'aide à la personne, en passant par le nettoyage ou la restauration. Leur rendre la vie impossible ne protège pas les travailleurs français, au contraire. Les attaques d'aujourd'hui contre les travailleurs étrangers pourraient préfigurer les attaques de demain contre tous les travailleurs.

Camille Paglieri



Manifestation à Rouen, le 21 janvier 2024.

Acharnement préfectoral

Un ouvrier malien de Dieppe, en Seine-Maritime, en situation on ne peut plus régulière au regard des obligations imposées aux migrants par l'État français, a reçu par courrier une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

On lui reproche de ne pas pouvoir produire une autorisation de travail, document déclaré indispensable pour le renouvellement de son titre de séjour. C'est d'autant plus incompréhensible que ce travailleur, présent en France depuis 2014, est en contrat à durée indéterminée (CDI) depuis 2019 et qu'il travaille pour Eiffage sur le chantier du futur EPR2 à Penly. C'est d'ailleurs sur la base de ce contrat que la préfecture de Rouen a régularisé sa situation en 2019.

Aujourd'hui, la préfecture ne retrouve pas ce document, normalement fourni par l'employeur. Égaré dans les dossiers de la préfecture ? Non fourni par Eiffage ? Qu'importe, cela donne lieu à une OQTF ! Cette décision a déclenché de multiples protestations.

Devant le tollé, le ministère de l'Intérieur est intervenu pour que soit délivré à ce travailleur un titre provisoire afin qu'il puisse retravailler dans l'attente du jugement du tribunal administratif prévu pour le 6 janvier. Mais ce salaire non payé à cause d'un imbroglio administratif, qui va le lui rendre ? Et pourquoi attendre un jugement au tribunal pour reconnaître que la préfecture de Rouen dégaine les OQTF plus vite que son ombre ?

On se souvient qu'un jeune boucher de Darnétal, dans la banlieue de Rouen, a perdu la vie en septembre dernier en tentant de passer en Angleterre pour fuir une OQTF. Ce jeune, originaire de Guinée, avait vu ses papiers établissant sa minorité contestés par cette même préfecture.

Correspondant LO

Demandeurs d'asile à la rue

En principe, tous les demandeurs d'asile ont droit à une allocation dite « de subsistance » de 6,80 euros par jour et à un abri. Mais on est loin du compte en ce qui concerne leur hébergement.

En 2024, sur les 160 000 demandeurs d'asile, seuls les trois-quarts avaient obtenu un véritable abri, et la situation n'a fait qu'empirer cette année, 6 500 places ayant été supprimées dans le dispositif national d'accueil (DNA). Il est en outre prévu que 1 500 autres places le soient en 2026. Dans ces conditions, les campements de fortune se multiplient dans les grandes villes, et essentiellement à Paris où l'hébergement d'urgence est

saturé dans les gymnases ou d'autres locaux municipaux. Selon les maraudes de l'association France terre d'asile, 663 tentes y étaient recensées fin novembre, hébergeant entre 1 000 et 1 700 personnes dans différentes zones de campement, auxquels s'ajoutent toutes celles qui n'ont même pas cet abri et dorment sous des porches. Et comme si cela ne suffisait



Campement de migrants à la Porte de la Villette à Paris.

Mayotte : à propos du recensement

Dans notre article « Mayotte, recensement et mépris de la population » publié dans notre numéro 2993 du 12 décembre, nous écrivions que ce recensement « doit établir non seulement le nombre d'habitants mais aussi la proportion d'étrangers et de sans-papiers ».

Une lectrice sympathisante, ayant elle-même travaillé à l'Insee, nous signale que le questionnaire de l'institut de statistiques est exactement

le même sur l'ensemble du territoire français, donc aussi bien en France métropolitaine que dans les départements d'Outre-mer et à Mayotte. Il comporte bien une question sur la nationalité, mais pas sur la situation juridique des personnes recensées. Le rôle des agents de l'Insee chargés du recensement n'est donc pas de faire par ce biais la chasse aux sans-papiers et l'article ne les mettait pas en cause.

Il reste que, dans la situation que connaît Mayotte, où la population manque de tout, le plus urgent n'était certainement pas ce recensement. La décision de le lancer à Mayotte n'était donc pas neutre, où qu'elle ait été prise. Sans parler de l'exploitation qui pourra être faite des résultats par bien des responsables politiques, qui certainement ne seront pas gênés pour les présenter et les interpréter à leur façon.

Unedic: des milliards volés aux chômeurs



Contre la réforme du chômage janvier 2023.

L'Unedic a publié, jeudi 18 décembre, un bilan de la réforme de l'assurance chômage de 2023. Loin de favoriser le retour à l'emploi, objectif proclamé par le gouvernement, elle a augmenté le nombre de chômeurs en fin de droits.

La durée maximum d'indemnisation a été réduite de 24 à 18 mois pour les chômeurs de moins de 55 ans. L'effet le plus important de la réforme, entre mars 2023 et mars 2025, est une très forte augmentation du nombre de chômeurs en fin de droits, qui doivent se débrouiller avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et seulement 578,22 euros par mois pour

une personne seule.

Le gouvernement prétendait que la réduction de l'indemnisation allait inciter les chômeurs à retrouver plus vite un emploi. Cette propagande mensongère visait à laisser croire que si certains ne trouvent pas d'emploi, c'est qu'ils ne cherchent pas suffisamment. S'attaquer aux travailleurs privés d'emploi permet de faire oublier

que ce sont les patrons, à commencer par ceux des plus grandes entreprises, qui licencient, précarisent les emplois et sont responsables du chômage !

L'autre objectif était de faire des économies au détriment des chômeurs. L'économie budgétaire devrait s'élèver à 4,5 milliards d'euros par an. Il s'agit de la réforme ayant le plus fort impact financier depuis dix ans. Une nouvelle réforme prévoit 2,25 milliards d'économies supplémentaires entre 2025 et 2028. De plus, la mensualisation de l'allocation économise 445 millions d'euros cette année, en ne payant que trente jours d'indemnités, même les mois où il y en a 31. Et elle s'attaque aussi aux chômeurs les plus âgés en reculant l'âge limite d'indemnisation.

Alors que les fermetures d'entreprises et les plans de licenciements se multiplient, les réformes successives de l'assurance chômage n'ont fait que plonger dans la misère ceux que le patronat a privés d'emploi.

Hélène Comte

Eau contaminée: les pollueurs ne sont pas les payeurs !

Dans plusieurs zones, des arrêtés préfectoraux ont interdit la consommation d'eau du robinet en raison du taux élevé de PFAS qu'elle contient.

Certains des polluants éternels détectés sont cancérogènes ou peuvent compromettre le développement du fœtus et le fonctionnement de plusieurs organes, les reins, le foie, la thyroïde.

Dix-sept communes des

Ardennes et de la Meuse, sont ainsi dans ce cas d'interdiction depuis le 4 juillet car le taux de PFAS venait d'être analysé pour la première fois et se révélait de 3 à 26 fois supérieur à la norme.

Rien n'étant prévu, les maires de plusieurs communes ont réalisé des analyses sanguines d'un coût de 165 euros, entièrement aux frais des communes.

La pollution vient de la papeterie de Stenay, fermée en 2024, dont les boues industrielles ont été épandues pendant des décennies sur

Municipales 2026

Michèle Gaillard et Angelino Zanchi, à Annonay



Dans cette ville ouvrière d'Ardèche se trouve, entre autres, l'usine Iveco où l'on fabrique des bus. Angelino y travaille à la peinture, tandis que Michèle est ouvrière dans une usine où on travaille souvent agenouillé sur le sol !

Dans cette petite ville, on peut se penser loin de tout. Et pourtant dans les entreprises, dans les Ehpad ou à l'hôpital, se trouvent des travailleurs de toute la planète. Ils viennent d'Italie, d'Espagne, des Philippines, d'Afghanistan, du Cambodge, de Turquie, du Maghreb et d'ailleurs. Les bus fabriqués dans l'usine sont destinés à Paris, Barcelone, Rome, Amsterdam et même Astana au Kazakhstan.

Alors quand des politiciens font campagne

sur le protectionnisme en prétendant que les frontières pourraient être un avantage pour les travailleurs, il y a de quoi sourire. Ils veulent nous faire croire que les travailleurs des autres pays sont nos adversaires et que nous devrions serrer les rangs derrière les patrons d'ici, alors que ce sont justement ceux-là qui nous exploitent, nous paient à coups de lance-pierres et ruinent notre santé.

Cette campagne des municipales sera l'occasion d'affirmer que, quelles que soient nos origines, nous sommes d'abord des travailleurs. Nous faisons tourner ensemble la société, nous avons les mêmes intérêts et nous devrons nous défendre tous ensemble.

les champs environnants. Mais, alors qu'elle appartenait à une puissante famille d'industriels finlandais qui l'a revendue à un fonds

d'investissements avant fermeture, la facture est pour les habitants.

La mairie de Malandry, dont le captage d'eau est contaminé, dénonce de son côté « l'omerta et l'abandon ». Ce sont en effet les mairies qui payent aux habitants les deux litres d'eau en bouteille fournis quotidiennement depuis six mois. Elle dénonce le principe du « pollué-payeur » puisque l'État dit aux communes, et donc aux habitants, que c'est à elles d'assurer la décontamination de l'eau. De plus, les habitants doivent payer une hausse de la facture d'eau alors que celle-ci est impropre à la consommation !

Christian Bernac

Des PFAS partout présents

À partir du 1^{er} janvier 2026, le taux de plusieurs de ces PFAS sera obligatoirement contrôlé dans l'eau du robinet à l'échelle du territoire.

Comme les PFAS sont massivement produits depuis les années 1950, nombreux de sites sont pollués, en raison de rejets industriels et domestiques. Aucun recensement officiel

n'existe mais une étude du quotidien *Le Monde* et de 17 autres médias signale en 2023 la présence à l'échelle de l'Europe de « 17 000 sites contaminés à des niveaux inquiétants ».

Détection ne signifie ni éradication ni protection des populations. Celle de Martinique et de Guadeloupe peut en témoigner : l'eau y est aujourd'hui

contaminée à 90 % par le chlordécone, un pesticide utilisé dans les plantations de banane dont la toxicité était connue depuis les années 1960 et qui a pourtant été utilisé jusqu'en 1993.

Le chlordécone a empoisonné les sols et nappes phréatiques et provoqué la multiplication de cancers, en particulier celui de la prostate. Aujourd'hui

encore, l'état de délabrement du réseau d'eau potable et des usines de traitement rend la présence de chlordécone dans l'eau quasi permanente, comme le montrent les alertes officielles. Les responsables, les grands planteurs et leurs complices, quant à eux, ont bénéficié d'un non-lieu en 2022.

C.B.

Prêt à l'Ukraine: pour qui les pertes, pour qui les profits?

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne réunis à Bruxelles jeudi 18 décembre ont décidé un emprunt de 90 milliards d'euros pour financer un prêt équivalent à l'Ukraine destiné à couvrir ses dépenses de guerre jusqu'en 2027. Ce n'est pas un cadeau, même si les dirigeants européens se vantent d'un prêt à taux zéro.



Le siège d'Euroclear à Bruxelles.

Cette manne est présentée comme une réponse au retrait des États-Unis. Mais l'Union européenne a dû se

ré;soudre à cette alternative car le gouvernement belge a refusé l'utilisation des avoirs russes déposés dans des banques belges, surtout chez Euroclear où sont entreposés quelque 180 milliards d'euros « russes ». Le gouvernement allemand poussait dans cette direction mais, comme toujours, l'UE a exposé ses divisions et a finalement renoncé à des mesures confiscatoires visant les trésors de l'État ou d'oligarques russes. Geler ces avoirs est une chose, les confisquer en est une autre qui serait un coup de canif dans les sacro-saintes lois de la propriété privée, instillerait la méfiance dans le

système bancaire européen, voire déstabiliserait toute la finance. En effet, Euroclear est un géant mondial de la finance qui détient plus de 42 000 milliards d'euros de titres en dépôt, dont des réserves de banques centrales, donc d'États, et de grands investisseurs internationaux. En outre, Euroclear « héberge » environ 70 milliards d'actifs ouest-européens basés en Russie, que le Kremlin aurait pu à son tour confisquer si l'UE avait saisi les avoirs russes en Belgique. Autant d'arguments qui ont pesé lourd dans la décision finale des dirigeants de l'Union européenne.

Ces controverses au sein même de l'Union européenne dévoilent les enjeux véritables de la guerre qui ensanglante l'Ukraine et la Russie. Depuis 2022, l'aide financière de l'Union européenne à l'Ukraine n'est pas gratuite ; elle se fait sous la forme de prêts, pas sous la

forme de dons. Entre 2022 et 2025, la dette de l'Ukraine a ainsi augmenté de plus de 60 %. Les créanciers de l'Union européenne en sont les principaux émetteurs, et ils l'étaient même avant le retour de Trump à la Maison-Blanche. Les 90 milliards à taux zéro promis à Kiev vont alourdir le fardeau de la dette ukrainienne car les créanciers « amis » exigeront d'être remboursés sans états d'âme – ils ont d'ailleurs commencé à le faire.

Ce ne seront ni les oligarques russes, même après la guerre, ni les oligarques ukrainiens qui paieront. Leurs fortunes resteront bien à l'abri dans des banques européennes et américaines ou des paradis fiscaux, l'épisode de ces derniers jours en est une illustration éclatante. En revanche, les chaînes de l'endettement emprisonneront la population ukrainienne qui, en plus du prix

du sang, aura à verser celui sonnant et trébuchant de l'arsenal militaire fourni à Kiev, voire les centaines de milliards d'une hypothétique reconstruction. Bien plus que la prétendue liberté ukrainienne pour laquelle l'Union européenne serait engagée à la vie à la mort, la sécheresse de cette comptabilité de guerre et des profits de guerres explique la frustration des dirigeants européens d'être tenus à l'écart de la table des négociations par Trump.

En effet, dissimulés derrière les phrases ronflantes sur la paix et la liberté, sur la menace que représenterait Poutine pour l'Europe, l'Ukraine est d'abord pour l'Union européenne, face aux appétits américains et russes, une terre de conquête à livrer aux vautours de la finance, aux marchands d'armes et peut-être, demain, aux rois du BTP.

Boris Savin

Russie : à bas la répression !

Le Kremlin a décidé que d'ici 2027 chaque Russe devra faire enregistrer son portable, en fait son IMEI (identifiant international d'un équipement mobile), et qu'en 2028 seuls les mobiles en règle auront accès au réseau.

Il s'agirait de contrer la fraude et les malfaiteurs. Mais peu de monde peut y croire, tant il est clair que cette mesure, qui facilitera la surveillance des opposants, s'inscrit dans une politique de serrage de vis accru contre quiconque conteste le régime.

Dernière en date, la très lourde condamnation de cinq membres d'un cercle marxiste d'Oufa, une ville de 1,2 million d'habitants qui est la capitale de la Bachkirie et de l'industrie pétrolière russe. Le tribunal militaire d'Ekaterinbourg, dans l'Oural, vient de leur infliger des peines de 16 à 22 ans de prison.

Ils voulaient, selon l'accusation, profiter d'une « *aggravation de la situation politique et sociale* » pour tuer des policiers, s'emparer de leurs armes et organiser un pouvoir communiste. Lors de perquisitions, la police aurait saisi des grenades assourdissantes, une pelle de sapeur,

une carabine de chasse et de la « *littérature extrémiste* » (des livres de Marx, Engels et Lénine), autant de preuves d'une tentative... de renverser l'État russe !

Les accusés, qui ont rejeté ces allégations, ont accusé policiers et gardiens de prison de les avoir plusieurs fois tabassés et torturés pour qu'ils signent les « *aveux dont l'accusation avait besoin* ».

Ce cercle, qui réunissait 10 à 20 personnes depuis 2016, avait fini par attirer l'attention de la police politique. Le FSB y envoya donc un provocateur, qui a servi de témoin à charge au procès, et quand il estima avoir de quoi monter une affaire, il arrêta les membres du cercle en mars 2022. Ils avaient donc déjà subi près de quatre ans d'incarcération avant de passer en jugement.

Dans leur intervention finale, ils ont qualifié ce procès d'*« exécution politique »* et les réquisitions du procureur

– jusqu'à 22 ans de prison – comme une « *façon discrète de les fusiller* ». C'est indéniable. Le régime veut faire peur en frappant de plus en plus fort toute voix discordante. Y compris des gens ayant parfois soutenu la politique du Kremlin, tels trois membres de ce cercle parti combattre dans le Donbass en 2014 ! Quant à Sergueï Oudaltsov, le chef du Levyi front (le Front de gauche), un parti néostalinien dont le cercle était proche, il avait beau avoir approuvé l'*« opération militaire spéciale »* en Ukraine, Poutine le fit incarcérer en 2023 pour avoir « *justifié le terrorisme* » en prenant la défense des militants d'Oufa.

Cette accusation revient dans plusieurs procès contre des militants d'extrême gauche, car le cas du cercle d'Oufa n'est pas unique. Malgré la répression, de petits groupes surgissent de façon fréquente dans différentes villes de Russie, composés le plus souvent de jeunes qui cherchent à renouer comme ils le peuvent avec le combat pour le socialisme.

Depuis une dizaine d'années, des militants se disant



Membres du cercle marxiste d'Oufa au tribunal.

anarchistes, antifascistes, plus souvent se revendiquant du passé stalinien, mais aussi parfois du trotskysme, sont tombés entre les mains de la « *justice* » à Penza, Omsk, Moscou, Saint-Pétersbourg, condamnés de 6 à 18 ans de prison, souvent après avoir été torturés. Tioumen, Kansk, Rostov-sur-le Don ont aussi connu de tels procès, généralement par une juridiction militaire.

Il est bien difficile de savoir quelle activité ont ou avaient ces petits groupes, et sur quelle base politique,

certains tel celui d'Oufa ayant été – ce qu'il a cher payé – ouverts à des représentants de courants fort éloignés du marxisme. Mais une chose est certaine : malgré une répression qui s'aggrave, le régime ne parvient pas à extirper la « *mauvaise herbe* » qu'il qualifie d'*extrémiste ou de terroriste* et dont tout indique qu'il craint qu'un jour, sortant de cercles refermés sur eux-mêmes, elle ne se répande dans de larges masses et au sein de la classe ouvrière de Russie.

Pierre Laffitte

Gaza : l'Etat israélien poursuit sa guerre

Le 19 décembre, six Palestiniens ont été tués, pendant un mariage, par un tir d'obus visant le deuxième étage d'un immeuble d'al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza.

Depuis le début de la trêve d'octobre dernier, plus de 400 personnes ont été tuées à Gaza lors de bombardements, de tirs d'artillerie et d'opérations militaires. Le gouvernement israélien continue de semer la terreur, malgré le cessez-le-feu. La très grande majorité des deux millions de Palestiniens s'entassent à l'ouest de la « ligne jaune », dans la zone évacuée par l'armée israélienne, représentant la moitié du territoire de Gaza. Beaucoup doivent vivre dans des tentes, au milieu des ruines, dans des conditions rendues encore plus

dures par les pluies hivernales et le froid. À la mi-décembre, au moins cinq enfants sont morts de froid en une semaine.

Depuis mai 2025, le gouvernement israélien impose aux ONG qui souhaitent venir en aide aux Palestiniens de déposer un dossier au ministère de la Diaspora pour pouvoir continuer leurs activités à Gaza et en Cisjordanie à partir de janvier 2026.

La population palestinienne dépendait déjà à 80 % de l'aide internationale avant la trêve. Utilisant aussi cette arme pour mener leur guerre, les dirigeants israéliens

entravent toute aide et notamment celle de l'UNRWA, l'agence de l'ONU destinée depuis 1949 aux réfugiés palestiniens. Au prétexte que l'UNRWA avait embauché des membres du Hamas, Israël lui a interdit l'accès à la bande de Gaza. L'accusation portait sur moins d'une vingtaine de personnes parmi les 30 000 salariés palestiniens de l'Agence. Aujourd'hui, sur la cinquantaine de demandes déposées (la moitié des organisations ont refusé de s'y plier), seule douze ONG ont été acceptées, en vertu des nouvelles directives drastiques. Elles sont quasiment toutes liées aux églises évangéliques américaines, particulièrement



Distribution de nourriture à Khan Younès à Gaza, le 21 décembre.

ABED RAHIM KHATIB / AFP

pro-israéliennes. D'autres viennent d'être interdites, car toute critique de la guerre menée par Israël depuis plus de deux ans est assimilée à de l'antisémitisme. Ainsi l'ONG britannique Save the children, qui s'occupe de 120 000 enfants sur la bande de Gaza depuis des décennies. Cela contribue à appauvrir les Gazaouis car ces organisations faisaient vivre des dizaines de milliers de familles, grâce aux salaires versés aux Palestiniens embauchés.

Par ce durcissement, le gouvernement israélien poursuit sa guerre contre les Palestiniens.

Inès Rabah

Syrie : bombardements américains

Le 20 décembre, l'armée américaine a lancé plus de 100 bombes sur des infrastructures contrôlées par Daesh au centre de la Syrie.

Ces frappes étaient des représailles à l'assassinat de deux soldats et d'un interprète américains, le 13 décembre, devant une base militaire des États-Unis située à Palmyre, ville en théorie sous contrôle du nouveau dirigeant syrien Ahmed al-Charaa. Ce bombardement, appelé « la paix par la force » par le porte-parole du commandement américain, résume la politique des États-Unis au Moyen-Orient. Directement ou par l'intermédiaire de leur bras armé israélien, ils s'autorisent à bombarder n'importe quelle cible, dans n'importe quel pays de la région, la Syrie, le Liban ou le Yémen, au moment où ils le décident.

Ce raid illustre aussi combien la Syrie reste morcelée, avec des portions de territoire occupées par les armées turque, israélienne et américaine, d'autres par les forces kurdes encadrées par les États-Unis, d'autres toujours sous le contrôle de Daesh. Un an

après l'arrivée d'al-Charaa au pouvoir, non seulement la population syrienne reste plongée dans le dénuement, mais les affrontements armés ne sont pas terminés.

L'intervention américaine montre encore que le régime d'al-Charaa, récemment reçu aux États-Unis et salué par Trump comme « un gars qui travaille très dur pour redonner sa grandeur à la Syrie », est entièrement sous la tutelle de l'impérialisme. Les bandes armées sur lesquelles s'appuie le dirigeant syrien sont efficaces pour encadrer la population syrienne et lui faire accepter son sort ; elles sont aussi capables de s'en prendre aux minorités druzes ou alaouites, mais elles sont hors d'état de défendre le territoire syrien, faute de disposer d'une aviation, d'une défense aérienne, d'armes lourdes, celles-ci ayant été méthodiquement détruites par Israël à la chute de Bachar al-Assad.

Xavier Lachau

Italie : Meloni contre les retraites



Manifestation à Rome contre la loi Fornero, en décembre 2017.

En Italie aussi les derniers jours de l'année sont ceux de la discussion autour du budget 2026. Le volet retraite a déclenché une petite passe d'armes et une minicrise politique.

Fratelli d'Italia, le parti de Meloni, et La Ligue, celui de son numéro deux au gouvernement, Salvini, avaient fait de la question des retraites un argument électoral. Il faut dire que la loi Fornero – du nom de la ministre du Travail de l'époque – adoptée en 2011, aggravait la situation des travailleurs en reculant l'âge de départ à plus de 67 ans pour les hommes et à 65 ans pour les femmes, ou en supprimant l'indexation des pensions sur l'inflation. Fornero présentait alors cette mesure comme temporaire mais incontournable à cause de la crise de la dette souveraine,

qui menaçait l'Italie d'un « scénario à la grecque ».

Le « transitoire » s'est installé dans la durée et l'extrême droite en campagne n'a pas eu de mots assez durs contre « une mesure discriminatoire et mal faite » selon Giorgia Meloni, « immorale et injuste » d'après Salvini. Lors d'un meeting électoral en août 2022, à Salerne, le numéro deux du gouvernement de Meloni donnait ainsi rendez-vous aux électeurs : « Dans un an, si vous avez voté pour nous et que nous ne l'avons pas supprimée, vous pourrez ricaner. »

Depuis, Meloni a endossé son costume de princesse de l'austérité : loin de supprimer

la loi Fornero sur les retraites, son projet de budget en fait un mécanisme permanent et revient même sur les quelques éléments mis en place par les gouvernements précédents pour en atténuer les effets les plus durs. Ainsi, une mesure comme l'« opzione donna » permettant aux travailleuses de partir plus tôt, même avec moins d'argent, serait supprimée et la possibilité de racheter des années d'études pour partir plus tôt coûterait encore plus cher. Quant à la « quota 41 » qui permettait de partir avant 67 ans avec 41 annuités, elle augmenterait progressivement, repoussant d'autant l'âge de départ. À partir de 2032, il faudrait désormais 43 ans et neuf mois et le nombre d'annuités augmenterait progressivement tous les deux ans.

Avant d'être voté le 30 décembre, ce volet retraites, commenté par la presse comme une « normalisation des sacrifices » sera peut-être amendé d'ici là. D'autant que La Ligue de Salvini a fait mine de s'en émouvoir, au point de se désolidariser de Giorgetti, ministre de l'Économie et membre de La Ligue. De nouvelles échéances électorales approchant, Salvini tente de jouer l'air du défenseur des travailleurs tout en participant au gouvernement. Un exercice d'équilibriste que l'extrême droite pratique des deux côtés des Alpes.

Nadia Cantale

Chantiers de Saint-Nazaire : le porte-avions n'est pas un cadeau

L'annonce de la commande du nouveau porte-avions qui sera fabriqué à Saint-Nazaire coïncide avec une autre, celle de la fermeture des Urgences de l'hôpital de la ville, faute de personnel pour accueillir les patients. Cela résume d'une certaine façon la politique du gouvernement.

Alors que du côté des travailleurs la vie est toujours plus dure, des milliards sont dilapidés en subventions pour le patronat et en projets guerriers. Le chantier naval tourne depuis plusieurs années à plein régime. Les commandes de bateaux de croisière se succèdent. Un paquebot trois mâts de luxe est actuellement en phase de finition. L'alliance LVHM-Accor, qui l'a commandé, a touché une trentaine de millions d'euros de subvention au nom de la « transition écologique », sous prétexte que c'est un bateau à voiles. Pour les prochaines années le carnet de commandes est plein à craquer, le chiffre d'affaires, de plusieurs

milliards, est en progression constante.

Pour les travailleurs, l'envers de la médaille de ces commandes n'est pas reluisant. Le patron a annoncé 1% d'augmentation pour les salariés embauchés par les Chantiers et prévoit de donner encore moins en 2027 et 2028. Des milliers de travailleurs sous-traitants travaillent 9 à 11 heures par jour et parfois six jours par semaine, dans des conditions lamentables et pour beaucoup avec des salaires de misère.

Quand on est un nouvel arrivant dans la ville, il faut aussi passer à la caisse des marchands de sommeil et se partager des appartements insalubres et hors de prix. Il

est impossible également de trouver un médecin traitant et il faut poser des jours de congé quand on est malade.

Sur le site des chantiers navals, la direction fait régner une ambiance de caserne. Récemment, un travailleur ukrainien a perdu une jambe après avoir été écrasé par un engin de manutention dans un virage dangereux, sans marquage au sol et bien trop étroit pour permettre le passage d'engins en toute sécurité.

Pour bien faire comprendre à tout le monde que « s'il y a des accidents, c'est votre faute », la direction n'a rien trouvé de mieux que d'embaucher des dizaines de vigiles postés aux passages piétons, pour relever les numéros de matricule des travailleurs qui ne prentraient pas les allées réservées. Que ces allées piétonnes soient situées à des endroits aberrants, qu'elles s'arrêtent net sur un pylône



BERNARD BIGER - CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

ou traversent des flaques géantes, peu importe à ses yeux.

Les convocations pour entretiens disciplinaires s'enchaînent et les attitudes dédaigneuses de la part des petits chefs sont maintenant monnaie courante dans les secteurs où les traditions de résistance collectives ont disparu.

Les travailleurs des chantiers n'ont pas à se réjouir de la commande d'un engin de mort de 78 000 tonnes, car les quelque 10 milliards qu'il va coûter seront pris sur des budgets qui devraient être consacrés aux retraites, à la santé, l'éducation, aux logements et aux salaires !

Le drapeau tricolore, le patriotisme, sont servis

jusqu'à l'écoûrement dans les médias alors que des travailleurs du monde entier sont réunis aux Chantiers. Certains sont d'ailleurs déjà les victimes des sales guerres que mène la France dans le monde. Demain, d'autres seront sur cette liste. Enfin, les enfants de tous ces travailleurs serviront peut-être de chair à canon pour les prochains conflits.

Dans ce monde de piliers on peut aussi être sûr que ce porte-avions, après avoir engrangé les marchands de canons, les Dassault, les Thales et l'escadrille de vautours qui volent autour, servira les intérêts des capitalistes en France et dans le monde.

Correspondant LO

Garanka - Fontenay-sous-bois : en grève contre 92 licenciements

Mercredi 10 décembre, 70 des 92 travailleurs de l'entreprise Garanka se sont mis en grève pendant cinq jours. Ils étaient présents au piquet de grève devant le siège d'Île-de-France à Fontenay-sous-Bois, dans le Val-de-Marne.



Garanka est une entreprise spécialisée dans les systèmes de chauffage, filiale de Vaillant Group, producteur de chaudières qui regroupe 17 000 travailleurs. La branche d'Île-de-France compte 92 ouvriers, dont 58 ont plus de 30 ans d'ancienneté. Ils installent et réparent des chaudières dans les HLM et les bâtiments des collectivités locales. Le travail ne manque

pas. Pourtant cela n'a pas empêché la direction d'annoncer la fermeture de l'entreprise au 31 mars 2026 et le licenciement des 92 ouvriers, prévoyant, en plus des indemnités légales, une prime de 5 000 euros brut. Une vraie provocation !

Et comme s'il en fallait plus, en décembre, les travailleurs ont reçu, avec un colis de Noël, une note écrite leur disant que « l'année

2025 a été une année réussie pour Vaillant Group », et que « ensemble, nous avons réussi à faire progresser le chiffre d'affaires de Vaillant Group ». Il n'en a pas fallu plus pour déclencher la grève ! Les grévistes ont exigé de connaître les bénéfices de Vaillant Group, étant conscients que c'était le vrai responsable. « Ils ne nous respectent pas », « Ils nous infantilisent », « Nous ne vivons pas dans le même monde », entendait-on sur le piquet de grève à propos du patron mais aussi du gouvernement. Beaucoup parlaient de l'exemple des suppressions d'emplois chez Brandt.

Vaillant Group a réalisé 3,7 milliards de bénéfices en 2022. C'est le fruit du travail des ouvriers que les patrons et les actionnaires ont empoché. Ces profits doivent servir à maintenir l'emploi de toutes et tous.

Correspondant LO

Sogefi - Sin-le-Noble : annonce brutale de fermeture

Sogefi est une entreprise de 150 salariés, dont une vingtaine d'intérimaires, qui produit des barres stabilisatrices pour de grands groupes automobiles comme Stellantis, Renault, etc. Juste avant les fêtes de fin d'année, elle a annoncé la fermeture du site de Sin-le-Noble, près de Douai, dans le Nord.

Depuis des années, les patrons de ce groupe se sont enrichis sur le dos de générations de

travailleurs. Le groupe a même quasiment triplé ses bénéfices de 2023 à 2024, passant de 57 millions à 141 millions d'euros. De plus, le site de Douai a reçu 800 000 euros de l'État en 2022 pour « moderniser la filière ».

Aujourd'hui, pour continuer à augmenter les profits, les travailleurs sont mis à la porte par les patrons. Mais ce sont bien ces derniers qu'il faudrait mettre dehors !

Correspondant LO



LA VOIX DU NORD

Iveco bus – Annonay : intérimaires licenciés

L'usine Iveco, située à Annonay en Ardèche, assemble des bus. Des collectivités locales de France, d'Italie et d'ailleurs ont passé des commandes pour des milliers de bus électriques ou au biogaz, arrosées de subventions publiques.



Grève en avril 2025 contre les conditions de travail infernales.

Les carnets de commandes sont pleins mais, mi-décembre, plusieurs chefs d'atelier ont reçu la consigne de se débarrasser de nombreux travailleurs intérimaires. Sur un effectif total de 3 000, ils sont près de 300 qui seront mis à la porte : un vrai plan de licenciements.

Iveco leur avait pourtant assuré qu'il y avait du travail pour des mois et leur avait demandé de s'engager.

Les patrons, eux, peuvent ne s'engager à rien et arrêter leurs contrats du jour au lendemain. Cela plonge dans la galère de nombreux intérimaires, qui viennent parfois d'autres régions, et qui doivent louer un logement sur la ville.

Pour faire face aux commandes massives de bus, les actionnaires d'Iveco, dont la famille Agnelli, n'ont presque pas investi et n'ont embauché que des

intérimaires. Depuis des mois la production se fait dans le chaos et la précipitation. À la sortie des lignes de montage, la majorité des bus sont incomplets. Des ateliers de rattrapage ont été ouverts et les retards de livraison s'accumulent.

Aujourd'hui, la direction semble vouloir réorganiser sa production et fait payer la note aux ouvriers qu'elle a fait trimer pendant des mois dans des conditions dangereuses. À ceux qui ne sont pas renvoyés, la direction impose soit de prendre sur leurs jours de repos, soit de travailler pendant les fêtes en les changeant d'équipe ou d'atelier du jour au lendemain.

Quand les carnets de commandes sont vides, on le fait payer aux travailleurs, et quand ils sont pleins, on le leur fait aussi payer. Maintenir les emplois de tous, Iveco en aurait les moyens et cela écornerait à peine les profits des Agnelli.

Correspondant LO

Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris : un licenciement inacceptable !

La direction de l'APHP (Assistance publique Hôpitaux de Paris) s'est attaquée au travailleurs en prenant prétexte de signes religieux et de comportements qu'elle jugerait inadaptés.

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, au nom de sa nouvelle « charte de la laïcité », elle fait la chasse aux calots portés par bien des soignants dans les services.

Une infirmière, choquée par le déferlement d'injonctions alors même qu'elle était une des référentes de son service, a refusé d'obéir et se retrouve radiée. Elle conteste son licenciement devant le tribunal administratif.

Pour ne pas être accusée de faire la chasse aux musulmans, la direction demande aussi aux cadres de ne pas tolérer les croix chrétiennes apparentes et autres bondieuseries. Elle cherche aussi à imposer un regain de

rigorisme dans les tenues, par exemple la longueur des boucles d'oreille. Il y a six mois, il a été demandé à l'ensemble du personnel de ne plus porter quoi que ce soit sur la tête. Dans le service de médecine interne, les cadres n'ont guère eu envie de partir en guerre contre ce qui avait été toléré jusque-là, mais les cadres supérieurs ont pris le relais. Au final, la plupart des soignantes ont cédé face aux menaces de licenciement, jugeant que le jeu n'en valait pas la chandelle.

En fait, la direction de l'hôpital et de l'APHP a voulu faire un exemple de cette collègue parce qu'elle a refusé de leur obéir. Elles ont surtout démontré

qu'elles savent se montrer intransigeantes quand cela ne leur coûte rien. Elles sont bien moins exigeantes quand il s'agit des conditions de travail et d'assurer les effectifs nécessaires pour s'occuper correctement des patients. C'est cette même direction qui laisse les hospitaliers se débrouiller pour que l'hôpital ne s'écroule pas.

L'attitude de la direction et des cadres qui l'ont relayée a beaucoup choqué. Aller jusqu'à licencier une infirmière appréciée de ses collègues et des médecins cela semblait jusque-là impossible. Nombre de collègues de ce service ne s'y sont pas trompés et ont bien compris que la direction cherche avant tout à diviser et à détourner l'attention des vrais problèmes.

Correspondant LO

SNCF : levée de toutes les sanctions

Un rassemblement s'est tenu vendredi 19 décembre devant la direction des lignes SNCF N et U, à Paris Montparnasse, pour soutenir des militants CGT attaqués par la direction.

Après des plaintes, et finalement un droit d'alerte déposé par toute son équipe, contre un chef particulièrement détesté, la direction avait mandaté un cabinet soi-disant indépendant pour enquêter. En fait, il s'agissait de trouver de quoi retourner l'accusation contre des militants de la CGT. Ce rapport d'enquête à charge avait abouti à des demandes de sanction contre sept travailleurs, dont des mises à pied conservatoires et des demandes d'explication.

Le jour du rassemblement, pas moins de huit cars de CRS attendaient les manifestants. Ceux-ci étaient environ 280, serrés

sur un petit bout de trottoir, mais ils avaient le moral. La direction a finalement reculé, annulant les sanctions pour quasiment tous les cheminots mis en cause. Néanmoins, l'un d'eux reste convoqué à un entretien disciplinaire, qui pourrait conduire à son licenciement.

Les cheminots ont déjà montré qu'ils étaient prêts à réagir face aux tentatives d'intimidation de la direction, au moment où elle met en place l'ouverture à la concurrence. La mobilisation devra donc continuer pour la levée totale des sanctions.

Correspondant LO

Au technicentre de Rennes, une saine réaction

Début décembre, des dirigeants du TMB de Rennes (ateliers de maintenance des TER qui comptent environ 200 cheminots), avaient pris la décision, en secret, de ne pas embaucher un travailleur à l'équipe RA (maintenance mécanique), encore en période d'essai. L'un des responsables l'en a informé.

Le lendemain, un autre responsable, ayant lui aussi participé à cette décision, a demandé au collègue : « Alors, ça va aujourd'hui ? » Comme si ça pouvait aller ! Ce culot, ce mépris ne sont pas passés. La nouvelle de la mise dehors d'un des leurs a fait en un rien de temps le

tour des travailleurs du dépôt, qui ont spontanément débrayé.

Ces travailleurs ont pu dire toute leur colère et leur incompréhension aux dirigeants. Alors qu'on manque de bras, pourquoi exclure un collègue ? Les patrons refusaient d'en donner la raison, et en effet, ils n'avaient aucun motif valable. Pourtant, face à la détermination, la direction a dû remballer son sale coup et embaucher le travailleur visé.

Entre compagnons de travail, vivant la même exploitation, on sait se serrer les coudes.

Correspondant LO



FRANCE 3 BRETAGNE

Arkema - Marseille : deux semaines de grève

Les salariés d'Arkema à Saint-Menet, dans le 11^e arrondissement de Marseille, se sont majoritairement mis en grève le 11 décembre, et l'ont reconduite jusqu'au 23 décembre.

Comme sur les douze autres sites français en grève, tout est parti des négociations annuelles obligatoires. La direction du groupe chimique s'en tenait à 1,2 % d'augmentation générale, avec un minimum de 35 euros, le plus bas depuis 2002, alors que l'inflation a explosé. La prime de résultat était, elle, de zéro. Cela s'ajoute à la suppression de 260 emplois supplémentaires, prévue en 2026 sur les différents

sites du groupe.

La grève a éclaté à l'appel de la CGT, le syndicat revendiquant 160 euros d'augmentation pour tous, loin des propositions de la direction, et alors que les actionnaires, eux, empochent 267 millions d'euros de dividendes, un rendement de 8 % selon la CGT. Le 18 décembre, la grève était à nouveau reconduite sur le site de Saint-Menet par une cinquantaine de grévistes réunis en assemblée

générale, sur le piquet où s'organisent les repas et les discussions. Grâce à un grand écran, des échanges en visioconférence se tiennent aussi avec les grévistes des autres sites.

L'arrêt de la production étant total, la direction a convoqué en urgence un CSE extraordinaire, menaçant de mettre en chômage technique les sites paralysés par la grève, ce que la CGT jugeait illégal en considérant qu'il s'agirait là d'une entrave à la grève. À l'appui de son chantage, la direction envoyait un huissier sur le site de Saint-Menet le 19 décembre.



Devant le site de Saint-Menet à Marseille.

Finalement, le 23 décembre, la direction proposait d'augmenter le minimum à 50 euros et accordait une prime de résultat de 400 euros. En même temps, elle s'engageait à supprimer moins d'emplois que prévu. Plusieurs dizaines de grévistes réunis en assemblée générale ont alors voté, à une courte majorité de quelques voix, la « suspension » de la grève à

Saint-Menet, comme sur la plupart des sites.

Seuls les salariés du site de Mont, dans les Pyrénées, voulaient poursuivre. Mais, pour beaucoup, cette grève en appellera d'autres car arracher de véritables augmentations « à la hauteur des profits » nécessitera vraiment un combat de l'ensemble du monde du travail.

Correspondant LO

À Pierre-Bénite, plus forts pour se défendre à l'avenir

Commencée le jeudi 11 décembre, à l'occasion des NAO, la grève sur les salaires s'est poursuivie jusqu'au mardi 23 décembre sur la totalité des treize sites Arkema.

Cela faisait bien longtemps qu'un tel mouvement n'avait pas eu lieu sur le groupe. Les propositions salariales de la direction étaient inacceptables pour les travailleurs, surtout au vu des excellents résultats

affichés par Arkema ces dernières années, et notamment un bénéfice avant impôts (Ebitba) estimé à 1,3 milliard d'euros en 2025.

Mais ce qui a convaincu même les plus hésitants à poursuivre la grève est

l'attitude intransigeante et arrogante de la direction : elle affirmait d'entrée qu'elle ne céderait pas un centime de plus. Finalement, Arkema a réhaussé le talon minimal d'augmentation et mis en place une prime d'intéressement, versée en avril.

À Pierre-Bénite, les grévistes sont fiers de leur

mouvement. Ils ont contraint la direction à reculer, et même ceux qui au départ doutaient du bien-fondé de la grève étaient satisfaits et reconnaissaient qu'ils avaient eu raison de la faire. C'est d'autant plus important que tous ont en tête les prochaines échéances, en janvier, moment où un plan de suppression d'emplois et

de réorganisation concocté par Arkema sera précisé. De l'avis général, il ne faudra pas accepter n'importe quoi de la direction.

De ce point de vue, la grève de ces dernières semaines, qui a permis de ressouder les équipes et les travailleurs entre eux, est une bonne base de départ.

Correspondant LO

Lecas Industries - Nersac : méthodes de patron voyou

Mercredi 17 décembre, les représentants des salariés de la papeterie Lecas Industries, à Nersac en Charente, étaient auditionnés par la police judiciaire de Caen dans le cadre d'une enquête financière sur le groupe normand Hamelin, propriétaire de l'usine.

La papeterie, qui fabriquait notamment les agendas Oxford et L'étudiant, a fermé en février 2025, la production devant être transférée en Roumanie. Les conditions du licenciement des 68 salariés devaient être fixées par un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) qui prévoyait des indemnités de reclassement, des formations, des aides à la création d'entreprises pendant douze à quinze mois. Ce n'était vraiment pas un cadeau, alors que certains travaillaient dans l'usine depuis trente ans et plus.

Pour le groupe Hamelin, leader du secteur de la

papeterie, cela ne représentait pas grand-chose, mais c'était encore trop ! Pour éviter de débourser quoi que ce soit, il a prétendu que sa filiale ne pouvait pas payer et, en juin, le tribunal de commerce a placé l'entreprise en liquidation judiciaire. Suite à la décision du parquet de faire appel, une enquête financière est en cours. Jusqu'au mois de février 2026, date d'un nouveau jugement, les salariés se retrouvent sans aucun revenu ! Ils ne perçoivent plus les indemnités du PSE, que le groupe a cessé de payer, ni les allocations chômage auxquelles ils

auraient eu droit si l'entreprise avait été mise en liquidation. Ils ne peuvent pas non plus s'inscrire à France Travail. Les formations ont été arrêtées. En six mois, beaucoup ont épuisé leurs économies, certains ont dû prendre des crédits, emprunter de l'argent à leurs parents ou à leurs enfants.

Le groupe Hamelin est pourtant prospère. Il réalise 600 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploie 3 000 salariés dans une vingtaine de pays et vient de racheter l'entreprise allemande Pelikan pour 136 millions d'euros. Pour ne pas payer les deux millions d'euros que coûterait le plan social, il prétend que Lecas Industries était devenue une entité autonome depuis sa transformation en filiale en 2021. Pourtant, son



Des travailleurs de Lecas Industrie devant le tribunal d'Angoulême.

activité dépendait entièrement du groupe Hamelin, son seul gros client, qui lui louait les locaux, fixait les prix, lui faisait payer d'importants dividendes et des frais de gestion élevés car la papeterie n'avait ni service comptable ni service commercial. Les comptes de Lecas Industries, dans le vert avant 2021, étaient passés au rouge deux ans

plus tard.

Le groupe Hamelin a choisi de faire payer les licenciements par les AGS, l'organisme qui prend en charge les salaires à la suite d'une faillite. Il a déjà eu recours à ce procédé en 2014 pour sa filiale Elba de La Monnerie, dans le Puy-de-Dôme. Patron voyou et récidiviste !

Hélène Comte

Elkem Silicones St-Fons : accident mortel et prévisible

Lundi 22 décembre, une explosion est survenue à l'usine Elkem Silicones à Saint-Fons, située dans le couloir de la chimie du sud de Lyon, tuant un travailleur et en blessant cinq autres, dont deux placés en urgence absolue.

Cette déflagration, probablement due à l'hydrogène, a eu lieu dans un atelier pilote, et dans des circonstances encore inconnues. En 2016, un cariste de 28 ans, salarié de la sous-traitance, Khalil Abed, était décédé suite à un accident dans la même usine. L'émotion et la colère sont donc grandes parmi les travailleurs des entreprises proches.

À l'heure de cette explosion suivie d'un incendie, vers 15 heures, beaucoup étaient encore au travail dans les usines alentour : Domo Belle-Étoile, Kem One, Syensqo, Seqens. Ce sont autant de sites chimiques qui sont classés Seveso seuil haut, comme l'est l'usine Elkem, qui fabrique des matériaux à base de silicones : ces installations utilisant des produits dangereux sont censées être particulièrement surveillées.

En pratique, les contrôles des services de l'État sont

souvent formels, peu approfondis et quand des manquements sont relevés, ils ne sont pas toujours corrigés. Alors que l'incendie continuait sur le site Elkem, ce 22 décembre, la préfète a déclenché un plan Orsec. Les travailleurs, comme les habitants des communes populaires voisines, Saint-Fons, Feyzin, Vénissieux, Oullins-Pierre-Bénite, étaient censés se confiner par mesure de sécurité... Pourtant, dans les usines environnantes, certains n'ont appris la catastrophe que par les réseaux sociaux ou par des appels de proches, sans avoir été alertés comme le prévoit la procédure dans le cas d'un plan particulier d'intervention, ou alors une heure après.

L'accident mortel de 2016 à l'usine Silicones est dans toutes les mémoires. Un fût contenant un produit très inflammable avait été percé lors d'un transport. Le cariste avait alors cherché une solution, mais



les fourches métalliques de son chariot avaient fait une étincelle et allumé l'incendie dans lequel il a perdu la vie. L'enquête avait démontré que le chariot adapté, avec un dispositif anti-déflagrant, était en panne depuis des mois. La justice avait fini par condamner l'entreprise Elkem Silicones et son sous-traitant GT Logistics à des amendes comprises entre 50 000 euros et 80 000 euros. Une somme dérisoire face au prix d'une vie humaine, surtout pour des entreprises qui brassent des millions.

Partout dans le couloir de la chimie, les travailleurs connaissent les ravages de la course à la rentabilité et des reventes successives, par morceaux,

d'installations construites comme un ensemble. Actuellement, l'usine Silicones appartient au groupe norvégien Elkem, dont le principal actionnaire est la société d'État chinoise China National Bluestar. Comme d'autres usines, elle est issue du découpage de l'entreprise historique Rhône-Poulenc : alors que la branche la plus rentable, la pharmacie, est devenue une partie du richissime groupe Sanofi, les autres sites de chimie sont devenus Rhodia en 1999 avant d'être vendus à diverses entreprises. Les patrons cherchent à user au maximum les installations vieillissantes et la maintenance se fait à l'économie. Les problèmes techniques

s'accumulent suite à des réparations de bric et de broc : bouchages, fuites, pompes défaillantes, mesures incohérentes. Les conditions de travail dégradées suite aux nombreuses suppressions d'emplois provoquent une hausse des accidents, qui vont des chutes dans les installations aux projections de produits toxiques, voire aux membres amputés dans des machines tournantes.

L'accident du 22 décembre ne surprend donc personne, mais pose une fois de plus le problème de l'irresponsabilité des capitalistes dans la gestion de ces usines dangereuses. Ce sont les travailleurs qui la payent dans leur chair.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exercent elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2025.

Toute correspondance à **LUTTE OUVRIÈRE** - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Venezuela: l'escalade impérialiste

En imposant au Venezuela un blocus naval, les pressions de l'impérialisme américain viennent de franchir un nouveau palier.

Le 20 décembre, l'armée américaine a saisi un deuxième pétrolier vénézuélien. Lundi 22 décembre, Trump a menacé Maduro en disant qu'il serait « sage » qu'il quitte le pouvoir, ajoutant que, « s'il joue les durs, ce sera la dernière fois qu'il pourra jouer les durs ».

Cela fait plus de trois mois que la flotte américaine a pris position au large des côtes vénézuéliennes. Depuis, l'armée américaine a bombardé et détruit plusieurs dizaines d'embarcations, affirmant, sans même se donner la peine de le prouver, qu'il s'agissait de narcotrafiquants. Au moins 105 personnes ont ainsi été tuées sans autre forme de procès.

Le 29 novembre, Trump a annoncé que l'espace aérien du Venezuela devait

être considéré comme fermé. Le 16 décembre, il a annoncé un blocus naval « total » à l'encontre des pétroliers que les États-Unis considèrent comme étant sous sanction.

Pour faire monter la pression, Trump a d'ailleurs plusieurs fois déclaré qu'il n'excluait pas la possibilité d'envahir le Venezuela. Sur les bases américaines de Porto Rico et de Guantanamo, à Cuba, des missiles sont prêts à être tirés et des troupes prêtes à être débarquées. À ce jour, au moins 15 000 militaires américains sont déployés sur la zone. La flotte qui y est rassemblée est la plus importante depuis la crise cubaine de 1962, avec à sa tête le porte-avions *Ford*, le plus grand et le plus moderne du monde.

Les États-Unis accusent

le Venezuela de se servir du pétrole, sa principale ressource, pour financer « *le narcoterrorisme, la traite d'êtres humains, les meurtres et les enlèvements* ».

En fait, le Venezuela refuse d'être le vassal des États-Unis. S'appuyant sur d'immenses ressources pétrolières – 20 % des réserves mondiales – le régime vénézuélien, mis en place en 1998 par Hugo Chavez, s'est en partie émancipé de la tutelle de l'impérialisme américain.

C'est l'unique raison de l'escalade actuelle : l'impérialisme américain renforce sa présence et son contrôle sur son arrière-cour, l'Amérique centrale et latine avec toutes leurs ressources naturelles, et le régime vénézuélien est un caillou dans sa chaussure.

Personne ne sait quels sont les objectifs précis



Fusiliers marins américains à Porto Rico.

de Trump ni jusqu'où il est prêt à aller. Veut-il obtenir la fin du régime nationaliste de Maduro pour le remplacer par des gens à ses ordres, comme María Corina Machado, qui a dédié son prix Nobel de la Paix à Trump et qui vient d'être récemment exfiltrée du Venezuela ? Est-il prêt à la guerre pour cela ? De toute évidence, avec le blocus naval, l'impérialisme américain cherche d'abord à affaiblir le régime de Caracas, à le déconsidérer auprès de sa population en le privant d'une partie de ses recettes pétrolières.

Mais l'impérialisme

américain n'a jamais reculé devant une guerre qu'il estimait nécessaire. Sa dernière intervention militaire de grande ampleur, en Irak en 2003, a dévasté et ébranlé toute la région, et ses effets se font encore sentir plus de vingt ans après. La certitude de conséquences semblables ne le fera pas reculer.

Seule la crainte de réactions populaires qui se généraliseraient en Amérique centrale et latine ou aux États-Unis même, où Trump a promis de mettre fin aux guerres, pourrait le faire reculer.

Serge Benham

Maroc: derrière la fête du football

La coupe d'Afrique des nations de football (CAN) que le Maroc accueille depuis le 21 décembre, intervient deux mois après la révolte d'une jeunesse qui dénonçait le délabrement du système de santé et d'éducation.

Le mouvement de la jeunesse brisait ainsi l'image d'un pays moderne, vantée par la monarchie et que l'organisation de la CAN est censée accréditer.

Elle était descendue dans la rue fin septembre, au cri de « On veut des hôpitaux et pas des stades », après la mort en une semaine de huit femmes ayant accouché par césarienne, dans l'hôpital d'Agadir. Ces décès, dans un établissement dépourvu de moyens, avaient d'autant plus choqué que, en à peine quatre ans, deux milliards d'euros ont été dépensés pour rénover ou construire des stades ultramodernes. Avec 115 000 places, celui de Casablanca, prévu pour la future coupe du monde de 2030, sera le plus grand du monde.

Les manifestations appelées par le mouvement « GenZ 212 », né sur le réseau social Discord, ont été quotidiennes durant deux

semaines, révélant les inégalités sociales et la corruption qui gangrènent toute la société marocaine. Tout en réclamant le départ du Premier ministre Aziz Akhanouche accusé de népotisme, les jeunes en appelaient avec respect à l'arbitrage du roi. Mais, à deux mois de la CAN, il n'était pas question pour lui de laisser s'installer la contestation.

La réponse du régime, pris de court, a été aussi féroce que rapide. Une répression brutale s'abattit sur des manifestants pacifiques, provoquant trois morts et de nombreux blessés. Des milliers de jeunes, en majorité mineurs, furent arrêtés. Des peines allant jusqu'à 15 ans de prison ont été prononcées. Si 3 300 jeunes ont été libérés, 2 480 ont été poursuivis, 950 sont en liberté provisoire et 1 500 sont toujours en détention.

Le 10 décembre, dans au moins huit villes du pays,

des centaines de jeunes ont courageusement répondu à l'appel à manifester du mouvement « GenZ 212 » pour apporter leur soutien aux détenus et exiger leur libération. De nouvelles arrestations ont eu lieu.

La question posée est aussi celle de la situation sociale. La croissance qu'affiche l'économie marocaine laisse en fait la majorité de la population sur le carreau. Non seulement le chômage frappe un tiers de la jeunesse mais le pouvoir d'achat s'est effondré et la misère s'étend. Des routes ont été construites pour la CAN et la Coupe du monde, des aéroports ont été rénovés, des logements ont été

construits pour accueillir les équipes et les supporters mais les sinistrés du tremblement de terre de 2023 vivent toujours dans des conditions précaires.

À Fès, le 9 décembre, l'effondrement de deux immeubles construits de manière anarchique a provoqué la mort de 22 personnes et fait de nombreux blessés. Le 14 décembre, les inondations qui ont ravagé la ville de Safi sur la côte Atlantique ont ravivé le sentiment d'injustice. En effet, c'est dans des zones non aménagées, où vivent des populations pauvres, loin des centres de santé et de secours, qu'on relève

la plupart des 37 morts recensés à ce jour.

Derrière la vitrine d'un Maroc moderne capable d'organiser des événements sportifs internationaux, se cachent des inégalités sociales grandissantes, la marginalisation de régions entières. L'organisation de la CAN permet momentanément à la monarchie marocaine de créer un sentiment d'unité nationale et de faire diversion au mécontentement. Mais les raisons qui ont poussé la jeunesse à la révolte sont toujours présentes, annonçant inmanquablement d'autres explosions.

Leïla Wahda



Manifestation le 3 octobre 2025.